

Mise à jour: 25/04/2010 09:23

Chalets

Des taxes qui triplent

Dany Doucet



La crise de l'industrie forestière commence à avoir un impact sur le portefeuille des propriétaires de chalets en territoires non organisés, où certains voient, ces semaines-ci, leur compte de taxes doubler ou même tripler.

C'est le cas de Marcel Thibault, 69 ans, un retraité de Mont-Laurier, propriétaire d'un «camp de chasse» depuis 1963, qui a vu son compte de taxes foncières presque quadrupler le mois dernier.

::encart::

Son camp, très rudimentaire, se trouve sur un terrain loué par bail au ministère des Ressources naturelles, comme 1200 autres bâtiments dans cette région située sur le territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac, dans l'Outaouais.



Le chalet de Marcel Thibault est très modeste et n'a pourtant pas été rénové depuis plusieurs années. Photo: courtoisie

M. Thibault n'a jamais reçu aucun service municipal et il payait récemment un montant annuel presque symbolique de 45,72 \$. Sa facture vient soudainement de grimper à 172,50 \$, une hausse de 380%.

«Ce n'est pas un si gros montant, admet M. Thibault, mais par principe, pourquoi se permettent-ils de telles augmentations en une seule année? Moi, j'ai un locataire et si je l'augmente son loyer de plus de 3% par année, je me retrouve vite devant la Régie du logement! Je trouve que c'est exagéré.»

Conséquence de la crise

Les 18 municipalités de la MRC de Pontiac expliquent qu'elles n'ont plus d'autres choix que d'augmenter les taxes pour la bonne et simple raison qu'elles ont de nouvelles dépenses sans avoir de nouveaux moyens de taxation à leur disposition.

«Nous aurions bien aimé prélever une redevance sur les droits de pêche ou de chasse, par exemple, pour imposer aussi les utilisateurs du territoire et non seulement les propriétaires, mais cela ne nous a pas été accordé par le gouvernement», explique Rémi Bertrand, directeur général de Pontiac.

Depuis la disparition de plusieurs entreprises forestières, les municipalités doivent maintenant entretenir les chemins forestiers abandonnés.

Ce sont ces mêmes chemins qui donnent accès aux chalets de villégiateurs comme M. Thibault, explique M. Bertrand. Il faut les gratter, refaire les ponceaux endommagés, etc. Un million de dollars, c'est très vite dépensé.

Surveiller l'environnement

Les questions environnementales sont également devenues un enjeu, même en territoires non organisés.

Les fosses septiques, la protection de berges et le déboisement sauvage en face des plans d'eau, les constructions illicites ou pirates sont d'autres problèmes auxquelles les MRC doivent s'intéresser, alors que les villégiateurs retraités sont de plus en plus nombreux. Pour la première fois, la MRC de Pontiac a embauché un inspecteur, avec l'équipement nécessaire, ce qui explique aussi la hausse de taxes de Marcel Thibault.

- La superficie du territoire non organisé de la MRC de Pontiac fait 9000 km². À titre de comparaison, l'île de Montréal fait 483 km².

- Il y a quelque 39000 propriétaires de chalets sur le territoire sous bail avec le gouvernement du Québec.

Copyright © 1995-2008 Canoë inc. Tous droits réservés